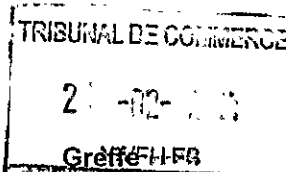


**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

***14058184***

N° d'entreprise : 0417.128.308.

Dénomination

(en entier) : **SPRL VINICOLES LELOUP & FILS**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : 1470 Genappe (Bousval), rue du Château, 93.

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Modification des statuts.

D'un acte reçu par le Notaire Cathy BARRANCO, à Genappe, le 5 février 2014, il résulte que:

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée "SPRL VINICOLES LELOUP & FILS", ayant son siège social à 1470 Genappe (Bousval), rue du Château, 93, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION - Augmentation de capital.

L'assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de quatre cent cinquante mille euros (450.000,00 EUR) pour le porter de cent cinq mille trois cent cinquante-quatre euros septante-cinq cents (105.354,75 EUR) à cinq cent cinquante-cinq mille trois cent cinquante-quatre euros septante-cinq cents (555.354,75 EUR) sans création de parts sociales nouvelles.

DEUXIEME RESOLUTION - Souscription et libération.

(...)

TROISIEME RESOLUTION - Constatation de la

réalisation effective de l'augmentation de capital.

(...)

QUATRIEME RESOLUTION - Modification des statuts.

L'assemblée décide de remplacer l'article 5 des statuts par le texte suivant :

" Le capital social est fixé à cinq cent cinquante-cinq mille trois cent cinquante-quatre euros septante-cinq cents (555.354,75 EUR) il est représenté par 250 parts sociales sans désignation de valeur nominale".

CINQUIEME RESOLUTION - Pouvoirs.

L'assemblée confère tous pouvoirs au gérant pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

Déposé en même temps : statuts coordonnés.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/03/2014 - Annexes du Moniteur belge